EMMANUELLE LUDIER, ÉDITRICE AUX PURH

Publié le 18/11/2026

Du 16 au 22 novembre, c’est la Semaine européenne pour l’emploi des personnes handicapées. Dans ce cadre, l’université de Rouen Normandie participe au DuoDay. Emmanuelle Ludier profitera de cet événement pour témoigner auprès des participants.

- **Présentez-vous ! Quel est votre rôle au sein de l’université de Rouen Normandie ?**

Je m’appelle Emmanuelle Ludier et je suis éditrice, chargée des salons et de la diffusion au sein des Presses universitaires de Rouen et du Havre, qu’on appelle généralement les PURH. Je fais également un peu de communication en soutien à ma collègue en charge du sujet.

- **Justement, parlez-nous des PURH.**

Ce sont des presses universitaires qui existent depuis 1966 et la création de l’URN. Nous fêtons donc également nos 60 ans cette année. Nous faisons partie des services communs de l’Université. Nous publions des ouvrages, émanations de travaux de recherche en sciences humaines et sociales, en histoire de l’art, histoire, économie, etc. Nous publions, en moyenne, entre 20 et 30 ouvrages tous les ans. C’est un service dans lequel nous sommes peu nombreux. Nous sommes quatre éditrices avec chacune une mission supplémentaire : communication, science ouverte, fabrication, salons et diffusion/distribution. Nous avons également une responsable administrative, une maquettiste graphiste et un agent comptable qui consacre 20% de son temps aux PURH. Et enfin un directeur, qui est enseignant-chercheur.

Nous publions des auteurs de l’université de Rouen Normandie, mais aussi d’ailleurs, d’autres universités. Dernièrement, nous avons, par exemple, publié une professeure italienne.

- **En quoi consiste le métier d’éditrice ?**

Ce qui diffère des maisons d’édition classiques et généralistes, c’est que nous ne choisissons pas les manuscrits. Les monographies, essais, actes de colloques, thèses remaniées… sont proposés par des chercheurs, de notre université ou non, et ils les soumettent à la direction qui va les soumettre ensuite à des comités d’experts et au comité éditorial de lecture. Il y a des lectures à l’aveugle par des pairs.

Ensuite, les éditrices traitent les manuscrits et envoient les contrats aux auteurs. Puis nous nous attelons à la relecture, la révision de l’ensemble du texte. Nous nous occupons des notes de bas de page, de la mise en forme. C’est une chaîne éditoriale avec tout un process d’interopérabilité. Puis nous passons l’ouvrage en XML pour qu’il soit mis en maquette. Parallèlement au process éditorial, je me charge de diffuser les livres auprès de notre diffuseur-distributeur, de l’intégration des métadonnées, la création des fiches argumentaires pour les représentants qui vont ensuite en librairies pour démarcher nos livres. Je suis également en charge du changement de diffuseur/distributeur au 1er janvier. Nous sommes très polyvalentes, chacune avec une, voire plusieurs, missions en plus de l’édition.

- **Vous-êtes arrivée à ce poste grâce à une alternance. Pouvez-vous nous parler de votre reconversion ?**

En raison de problèmes de santé, j’ai dû faire une reconversion professionnelle. Pendant plus de 20 ans, j’ai été comédienne, professeure de théâtre et lectrice sur scène et dans le social. Les textes, c’est toujours ce que j’ai aimé et ce que j’aime encore. Je me suis donc dit qu’il fallait que je trouve un moyen de travailler les textes différemment. J’ai commencé par le Certificat Voltaire, une certification professionnelle de référence qui atteste de votre niveau en orthographe, grammaire, syntaxe et expression écrite en français, que j’ai travaillé durant des soins. J’ai postulé ensuite à la licence professionnelle métier du livre, édition et commerce du livre, parcours édition, technique éditoriale et développement numérique, à l’université Jean Jaurès de Toulouse. Au début, je visais un poste de correctrice, puis finalement, j’ai découvert le métier d’éditeur qui est plus polymorphe, plus polyvalent et plus intéressant. Il va plus loin. J’ai fait mon stage de fin d’études aux éditions Privat à Toulouse. Comme j’adore étudier, j’ai voulu continuer. J’ai me suis inscrite au Master Édition, en alternance, à l’université Bordeaux-Montaigne à la rentrée 2020. Mais une personne de plus de 29 ans qui veut faire un master en

alternance, il faut qu'elle soit un sportif de très haut niveau, à échelle nationale, soit qu'elle ait une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH). Je suis dans le second cas. Les Presses universitaires de Rouen et du Havre avait fait passer une annonce auprès au directeur pédagogique du master et c'est comme cela que j'ai postulé, et j'ai été prise.

J'ai fait deux ans d'alternance, entre Rouen et Bordeaux. J'ai soutenu mon mémoire le 8 septembre 2023. Suite à cela, on m'a offert un contrat en CDD. Après deux ans, avec l'appui de mon directeur, mais aussi avec la Direction des ressources humaines, il m'a été proposé un recrutement par la voie contractuelle au titre des BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) pour les personnes en situation de handicap. Depuis le 1er septembre 2026, je suis donc titulaire.

- **Vous avez le statut de travailleuse handicapée, en quoi consiste-t-il ?**

C'est un statut que l'on n'est pas obligé de mentionner. Il y a des gens qui ne le disent pas forcément. Il permet d'avoir accès à des aides, par exemple celles qui émanent du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, pour fournir tout le matériel nécessaire pour que la personne soit bien installée à son poste. Par exemple, j'ai un double écran au travail, j'ai eu un autre écran chez moi, j'ai un siège ergonomique chez moi et un au travail. La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) permet tout cela, en lien avec la conseillère mobilité carrière, l'ergonome, le médecin du travail.

Ma reconnaissance me donne aussi droit à un hôtel plus confortable quand je suis en déplacement pour des salons, formations ou autres événements. Je suis également aidé au niveau des taxis quand je rencontre des difficultés. Par contre je n'ai pas d'allocations ou de prise en charge à 100% car mon handicap n'est pas reconnu parce que c'est une pathologie qui est hors cadre, pourtant de plus de dix ans, avec une grande pénibilité invisible.

- **Pourquoi est-ce important de veiller à l'intégration de tous les types de personnels ?**

En France, il y a une Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) qui est de 6% des employés pour les employeurs de 20 salariés ou plus. L'Université pousse pour

que ceux qui le peuvent, passent des recrutements par la voie contractuelle réservés aux BOE, afin que les agents qui ont la RQTH soient recrutés et titularisés. Ces concours s’inscrivent dans la démarche RH de l’établissement.

Le recrutement par la voie contractuelle réservé aux BOE est ouvert aux personnes qui ne sont pas déjà fonctionnaires. Pour y accéder, il faut remplir les conditions de diplômes et avoir les compétences attendues pour le profil de poste sur lequel la personne handicapée souhaite postuler.

DuoDay, qu'est-ce que c'est ?

Ce jeudi 19 novembre, Emmanuelle Ludier participera au DuoDay, une journée nationale d’immersion professionnelle permettant à une personne en situation de handicap de découvrir un métier en formant un binôme avec un salarié volontaire. Cette initiative gratuite a pour but de briser les préjugés sur le handicap au travail et de créer de réelles opportunités d’emploi.

Publié le : 2026-11-18 14:38:40